



Online-Ausgabe

Le Temps SA
1211 Genève 2
022/ 799 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Internet
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
UUpM (Quelle: netmetrix): 118'000

Themen-Nr.: 377.9
Abo-Nr.: 377009

étude mercredi
8 juin 2011

La hausse des salaires des administrateurs de PME prend fin

Daniel Eskenazi

Selon la fiduciaire BDO, un administrateur de PME percevra en moyenne 25 516 francs en 2011, soit un niveau comparable à celui de 2008

Publicité

«La spirale de la hausse des salaires enregistrée entre 1995 et 2008 est terminée. Dans les conseils d'administration des petites et moyennes entreprises (PME), les rémunérations stagneront en 2011. Chaque membre des entreprises qui comptent entre 1 et 1000 employés gagneront en moyenne 25 516 francs, soit un niveau équivalent à celui enregistré lors de la dernière étude en 2008», a relevé mardi Urs Fueglistaller, coauteur avec Heiko Bergmann d'une étude consacrée aux conseils d'administration des PME.

Pour la première fois, celle-ci a été réalisée par des professeurs de l'Institut suisse pour les petites et moyennes entreprises de l'Université de Saint-Gall. Ils ont été mandatés par la société de conseil soleuroise BDO, dont les principaux clients sont des PME. Sur 8750 d'entre elles, 633 ont accepté de participer au sondage, soit un taux de réponse de 7,2%, légèrement supérieur à la dernière édition en 2008.

Dans les conseils d'administration, les écarts restent importants selon la fonction. Avec en moyenne 33 883 francs, un président gagne plus de deux fois la rémunération d'un simple membre.

Entre les branches aussi, la différence est significative. Dans les banques, un administrateur perçoit près de 40 000 francs. Cela correspond à près de deux fois la rémunération dans le secteur des services et l'industrie manufacturière. Toutefois, l'écart s'est considérablement estompé en trois ans. «Les honoraires des administrateurs dans les banques étaient élevés avant la crise financière, car ils étaient dépendants du succès. Ensuite, le recul des bénéfices a provoqué une baisse des rémunérations», a relevé Urs Fueglistaller.

Double casquette

Autre tendance révélée par le sondage: la double casquette est la règle dans les PME. Près de six entreprises sur dix (58%) sont dirigées par un patron qui est aussi président du conseil d'administration. «Malgré un faible recul par rapport à 2008 où la double fonction concernait 62% des PME, on observe pour la première fois une inversion de tendance. Les entreprises familiales commencent à penser que confier la présidence à une autre personne est bénéfique», commente le coauteur de l'étude.

Page précédente
1 2 Page suivante

Ecrire à l'auteur